

La note
de veille

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Site Internet : www.strategie.gouv.fr

France

> APPEL DES PROFESSIONNELS POUR LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES INFRACTIONS PÉNALES

Après avoir milité pour la mise en place d'un observatoire de la récidive, Pierre-Victor Tournier, directeur de recherche au CNRS, vient d'initier un appel intitulé "*Criminalité, délinquance, justice : connaître pour agir*", signé par plus de 500 professionnels du champ pénal (chercheurs, praticiens du droit, acteurs associatifs), visant à créer **une structure multidisciplinaire d'études et de recherches sur les infractions pénales, leur pré-**

vention, leur sanction et leur réparation. Forts des expériences étrangères en la matière, en particulier de l'exemple canadien, les signataires souhaitent qu'une telle structure puisse entreprendre, à son initiative ou à la demande des pouvoirs publics, des travaux de recherche ayant pour objet d'améliorer la connaissance du fonctionnement de la justice répressive et d'évaluer les politiques pénales mises en œuvre aux fins d'éclairer la décision publique. Elle aurait en outre une fonction de capitalisation et de valorisation des ressources scientifiques disponibles au plan national et ferait office d'interface avec les travaux de recherche menés à l'étranger sur le champ pénal.

Europe

> NOMINATION À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE : UN ENJEU DE GOUVERNANCE

L'actuel vice-président de la Banque centrale allemande a été entendu le 18 avril par la Commission économique du Parlement européen comme candidat au directoire de la BCE. La question de la gouvernance économique de la zone euro a de nouveau été abordée à la faveur de cette audition : Jürgen Stark fait de la lutte contre l'inflation sa priorité, alors que la gauche européenne préférerait que la BCE s'oriente vers le soutien à la croissance économique. Certains députés du PSE ont par ailleurs critiqué la pratique actuelle, qui réserve de facto 4 des 6 postes du directoire aux principales économies européennes (Allemagne/France/Italie/Espagne), et appelé à **une rotation pour garantir une meilleure représentation des petits pays.** Une proposition néerlandaise avait déjà évoqué la possibilité

d'une candidature issue du monde des affaires et non d'une banque centrale nationale. La Commission a cependant rendu un avis positif sur la candidature de Jürgen Stark.

> MIEUX VIVRE ENSEMBLE : UN POINT DE VUE ANGLAIS

David Lammy est ministre de la Culture du gouvernement de Tony Blair et, depuis 2000, député de la circonscription de Tottenham. Deux particularités : il est noir et n'a encore que 33 ans. Dans un article du dernier numéro de *Prospect Magazine*, il se penche sur la question de la cohésion nationale en Grande-Bretagne et sur la façon dont chacun pourrait apprendre à mieux vivre avec les autres. Dans un pays très divers culturellement, encore sous le choc des attentats de Londres et des émeutes de Bradford, Oldham et Burnley, avec en perspective des conflits de

générations liés au financement de l'État providence, comment créer une "culture de la rencontre" (*encounter culture*), un espace civique où des personnes de divers âges, origines, religions et milieux sociaux puissent apprendre à mieux se (re)connaître ? Parmi ses propositions, on retiendra celle d'**instaurer un service civil obligatoire pour les jeunes**, à accomplir à n'importe quel moment entre 16 et 24 ans, donnant droit par exemple à des réductions sur les prix des formations.

Source : *Prospect Magazine*, n° 121, avril 2006, <http://www.prospect-magazine.co.uk/printarticle.php?id=7402>

> LA CHAMBRE DES COMMUNES BRITANNIQUE NE FAIT PAS LE CHOIX DU TOUT NUCLÉAIRE

Alors que le Premier ministre britannique a annoncé une relance du programme nucléaire, la commission de l'audit environnemental de la Chambre des Communes a publié le 16 avril un rapport mettant en garde le gouvernement contre l'illusion du tout nucléaire pour faire face à la croissance de la demande, au nécessaire renouvellement des capacités de production et à la lutte contre les gaz à effet de serre (le nucléaire étant neutre en carbone). Au-delà des risques intrinsèques de cette énergie en termes de sécurité et de prolifération, le rapport plaide **en faveur de mesures d'efficacité énergétique, de développement de technologies économes en carbone** (en particulier liées à sa séquestration et son stockage) **et des énergies renouvelables**. Cette commission

> MODÈLES DE CONCURRENCE

À l'heure où l'Europe s'interroge sur la pertinence de l'ouverture à la concurrence de certains de ses secteurs "stratégiques", il peut être éclairant de rappeler que **les États-Unis, souvent cités en exemple, ne favorisent pas systématiquement la concurrence**. D'après une étude de l'OMC, le fret maritime intérieur est, par exemple, réglementé par la loi Jones qui oblige à ce qu'au moins 75 % des emplois à bord soient d'origine domestique, de même que la fabrication des navires. La loi "Fly America" stipule que seuls des transporteurs des États-Unis peuvent fournir des services de transport aérien intérieur et le programme "Buy American" désincite les achats publics de marchandises non originaires des États-Unis. Enfin, au registre des subventions, l'amendement Byrd permettant de reverser aux entreprises plaignantes le produit des droits additionnels appliqués aux marchandises suspectées de dumping ou de subvention, n'est toujours pas supprimé en pratique après six années d'application contraire aux règles de l'OMC.

s'inquiète de l'effet d'éviction que pourrait constituer l'option nucléaire sur ces autres politiques, déterminantes pour l'indépendance énergétique du pays et sa capacité à peser internationalement.

Source : *sixième rapport de la commission de l'audit environnemental de la Chambre des Communes*, "Keeping the Lights on : Nuclear Renewables and Climate Change", <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200506/cmselect/cmenvaud/584/58402.htm>

> PROJET "BIG" : IMPACTS BIOÉTHIQUES DE LA MONDIALISATION

Afin de **promouvoir des politiques de santé internationales intégrant des principes de bioéthique**, la Commission européenne apporte son soutien financier au projet *Bioethical Implications of Globalization*, mis en œuvre par un consortium international coordonné par le Centre for Science, Society and Citizenship et l'université de Lancaster. Particulièrement attentif aux effets de quatre éléments liés à la mondialisation, soit les migrations, le commerce international, la génomique et la menace du bioterrorisme, le projet BIG poursuit deux objectifs principaux : 1. l'information des responsables politiques aux niveaux local, national et international sur les données susceptibles d'influencer les politiques publiques ; 2. la promotion des principes bioéthiques de justice sociale, de bienveillance, de respect de la dignité humaine et d'autonomie individuelle.

<http://www.bigproject.org/project.htm>

Source : *Examen des politiques commerciales, États-Unis, OMC, 15/02/06*, http://www.wto.org/french/tratop_f/tptr_f/s160-0_f.doc

> LA NSA : UN SERVICE DE RENSEIGNEMENT PEU CONNU

Le service de renseignement américain *National Security Agency* (NSA), est certainement l'un des services de renseignement qui intrigue le plus. L'article de James Bamford paru, ce mois-ci, dans *l'Atlantic Monthly*, nous précise l'étendue de ses activités et dénonce la faiblesse des mécanismes de contrôle démocratique auxquels cette agence est soumise. Forte de 38 000 employés dans le monde, soit le double de la CIA, la NSA intercepte des dizaines de milliers de communications par heure grâce à la coopération des entreprises américaines de télécommunication. Entre mai 1979 et 2004, le taux de refus enregistré auprès du tribunal chargé d'accorder des mandats d'écoute à la NSA a été résiduel : **4 refus seule-**

ment sur un total de 18 746 demandes. Les noms des personnes mises sous surveillance par la NSA sont transmis à l'ensemble des services fédéraux de sécurité, mais aucune procédure de retrait n'existe lorsque la surveillance s'est révélée infructueuse.

<http://www.theatlantic.com/doc/prem/200604/nsa-sidebar>

> LES SACS PLASTIQUES N'EMBALLENT PLUS SAN FRANCISCO

Les autorités de la ville de San Francisco ont conclu un accord avec les supermarchés visant à **réduire de 10 millions, d'ici la fin 2006, le nombre de sacs plastiques**, soit de 20 % le nombre total de sacs distribués en une année. Première du

> ÉTATS-UNIS, "LET MY PEOPLE STAY..." : LA RÉVOLUTION TRANQUILLE DES IMMIGRANTS LATINOS

Sur un total de 286 millions d'habitants, **les États-Unis comptent 34 millions d'immigrés** (personnes nées hors du sol américain, de parents non américains), **soit près de 12 % de la population**, contre un peu moins de 8 % en France. Sur ces 34 millions, plus de 14 millions (42 %, soit la même proportion qu'en France) ont acquis la nationalité américaine. Mais on estime **au minimum à 11 millions le nombre d'immigrés en situation irrégulière**, en grande partie des *latinos* en provenance du Mexique et des pays d'Amérique centrale.

Les sondages révèlent qu'une majorité d'Américains souhaitent que les clandestins soient expulsés hors du territoire. Le sentiment, profondément ancré dans l'opinion et relayé par les syndicats, est que **l'immigration cause la stagnation voire, dans certains cas, la baisse des salaires pour les emplois peu qualifiés**. S'y ajoute, dans les États proches de la frontière mexicaine, le sentiment que les immigrants illégaux profitent des services publics, sans contribuer à leur financement. Même s'ils ne sont pas éligibles au *welfare* (pas plus d'ailleurs que les immigrants légaux pendant 5 ans après l'obtention de leur visa), on les accuse d'encombrer les services d'urgence des hôpitaux et les écoles pour leurs enfants.

La Chambre des Représentants avait adopté à la fin de l'année dernière un projet de loi qui prévoyait de construire une clôture de 700 miles de long à la frontière américano-mexicaine, de renforcer la police des frontières, de mettre en place une base de données nationale pour vérifier les papiers de tous les salariés et surtout de poursuivre les clandestins (ainsi que tous ceux qui les aident) pour "félonie aggravée", crime fédéral passible de prison. Au moment où le texte venait,

genre aux États-Unis, cette décision s'inscrit dans une suite d'initiatives déjà prises dans plusieurs pays (Australie, Afrique du Sud, Taïwan). En mars 2002, l'Irlande avait fait figure de pionnier en Europe en imposant une taxe de 15 centimes d'euro sur les sacs de caisse, payée trimestriellement par les distributeurs qui ont l'obligation de la répercuter entièrement et de façon visible sur la facture du consommateur. Ce système appelé "Plastax" aurait montré son efficacité dès la première année, contribuant à réduire de 90 % l'usage de sacs en plastique. Alors que 17 milliards de sacs plastiques y sont fabriqués chaque année, la France ne compte que quelques expériences publiques (notamment en Corse depuis mai 2003 à l'issue d'un référendum "consommateur" réalisé en magasin) et privées (grandes enseignes de la distribution) isolées.

début avril, en débat devant le Sénat, **des manifestations très importantes ont révélé le pouvoir de mobilisation de la communauté hispanique ou *latino*** (40,5 millions de personnes, soit 14 % de la population) et la montée en puissance d'un mouvement pour les droits des immigrants. Plus de 500 000 manifestants ont défilé à Los Angeles, ce qui ne s'était jamais vu.

Dans ce contexte, **un compromis a été élaboré au Sénat entre Républicains et Démocrates modérés**, prévoyant de renforcer la frontière sud, mais aussi d'ouvrir la voie à la *green card*, puis à la citoyenneté américaine, à la majorité des sans papiers. Le texte devait également créer un permis saisonnier ouvrant lui aussi, à terme, l'accès à la "carte verte". Les personnes se trouvant aux États-Unis depuis plus de 5 ans (soit les deux tiers des 11 millions) pourraient être régularisées moyennant certaines conditions : parler anglais, avoir travaillé au moins 3 ans, avoir payé leurs impôts. Ceux qui sont aux États-Unis depuis plus de 2 ans et moins de 5 ans pourraient recevoir un permis de travail temporaire, mais à condition de quitter d'abord le territoire et de se faire réenregistrer à la frontière, pour y être automatiquement réadmis ; ils deviendraient prioritaires pour l'obtention d'une *green card*. Enfin, ceux présents depuis moins de 2 ans devraient retourner chez eux, pour demander ensuite un permis de travail temporaire, mais sans garantie, ni priorité.

Mais ce texte n'a finalement pas été adopté avant les vacances parlementaires et ne le sera probablement pas de sitôt. Car les deux partis restent profondément divisés sur cette question. Les Républicains, traditionnellement hostiles à l'immigration, courtisent le vote de la communauté hispanique (Bush a recueilli 44 % du vote hispanique en 2004) et beaucoup de leurs électeurs avouent une sympathie pour les immigrants hispaniques, dont les valeurs (ardeur au travail, respect des pratiques religieuses et de la famille) leur semblent assez proches de celles de

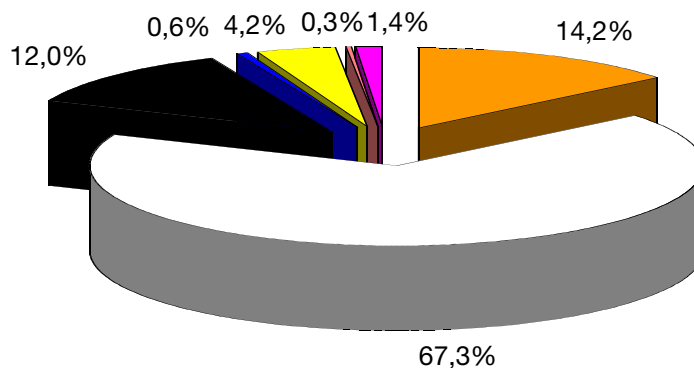
l'Amérique conservatrice. Les Démocrates, traditionnellement soucieux du sort des ouvriers américains, n'ont pas voulu faire cadeau aux Républicains de ce compromis, avant les élections de mi-mandat en novembre 2006.

Au-delà de ce projet de loi, **la question de la politique migratoire continue de diviser l'opinion américaine**. Dans un pays où l'imaginaire migra-

toire reste très prégnant, où un grand nombre de citoyens sont enfants ou petits-enfants d'immigrés, une politique à visée répressive, même si elle est souhaitée par la majorité des électeurs, rencontre une forte opposition, d'autant que les immigrés eux-mêmes, par leur nombre, représentent une force électorale dont les deux grands partis sont obligés de tenir compte.

Répartition de la population vivant aux États-Unis selon l'origine ethnique

(source : US Census Bureau, 2004, American Community Survey)



■ Hispaniques ou latinos (dont 9,1% de Mexicains)	■ Blancs
■ Noirs ou Afro-Américains	■ Indiens d'Amérique ou natifs de l'Alaska
■ Asiatiques	■ Autres origines
■ Bi ou multi-origines	

> LES SIX FRANCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au moment où les régions élaborent leur schéma de développement économique, inscrit dans la loi de décentralisation du 13 août 2004, une étude du Céreq vient à point nommé pour offrir un éclairage sur **les relations entre les territoires et les parcours scolaires et professionnels des jeunes**. Basée sur les 348 zones d'emploi que compte l'Hexagone et une vingtaine de critères issus du recensement de 1999 tels que la taille des entreprises, la part de l'intérim et des emplois non qualifiés, le niveau de qualification de la population, etc., l'étude dessine les contours de six France, depuis le "tertiaire urbain" concentré dans les grandes agglomérations et caractérisé par des activités de service et un haut niveau de qualification, jusqu'au "rural agricole", plus dispersé, où la main-d'œuvre est peu qualifiée et le taux de scolarisation des 19-25 ans plus bas. Le poids ainsi révélé des particularismes locaux, liés à l'histoire, aux comportements des familles et au déséquilibre de la répartition géographique de l'offre éducative, invite à **mieux cibler les politiques éducatives**.

Source : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), Bulletin n° 228, mars 2006, <http://www.cereq.fr/pdf/b228.pdf>

> MARK LEONARD, "POURQUOI L'EUROPE DOMINERA LE 21^e SIÈCLE"

Selon l'auteur, directeur de la politique étrangère du Center for European Reform (*think tank* britannique), l'Europe est rapidement devenue, avec la "méthode Monnet d'engrenage" consistant à procéder par étapes, un réseau décentralisé, un "club" aux règles d'admission très strictes mais attractives. Le pouvoir de surveillance réciproque entre États (*cf.* la Stratégie de Lisbonne) devrait, par exemple, donner plus de pouvoir aux citoyens. L'auteur défend le particularisme européen, qui n'a pas vocation à faire disparaître l'État-nation. Là où les États-Unis auraient échoué, en utilisant la seule démonstration de force (*cf.* en Irak), l'Europe aurait réussi à **transformer de l'intérieur ceux qui la rejoignent** (arme du droit et de l'acquis communautaire). Si le pire serait de fermer la porte à de nouveaux candidats, elle se doit cependant d'être claire sur ce qu'elle leur demande. Sur cette base, son premier défi, pour stabiliser son voisinage, serait de créer une nouvelle communauté politique basée sur la zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Elle pourrait nouer de nouvelles relations avec la Chine, en misant sur la thèse chinoise de l'"ascension pacifique", et prendre l'initiative d'une autre collaboration avec les États-Unis. En tant que plus grand donateur au monde, elle devrait

aussi favoriser l'émergence de clubs régionaux interdépendants, dans un système mondial multipolaire.

> CHRISTIAN LE BART,
RÉMI LEFEBVRE (dir.),
"LA PROXIMITÉ EN POLITIQUE",
PRESSES UNIVERSITAIRES
DE RENNES, octobre 2005

La référence à la "proximité" a aujourd'hui largement envahi le répertoire politique. Elle fait figure d'impératif catégorique tant pour les discours politiques que pour les dispositifs d'action publique. Son succès est d'autant plus saisissant qu'il contraste avec la distance dépersonnalisée mise en avant lors des premiers temps de la

V^e République pour "moderniser" le pays. Il l'est également au regard de ce sentiment contemporain que les élus sont de plus en plus dessaisis des moyens d'agir sur le réel. L'ouvrage dirigé par C. Le Bart et R. Lefebvre offre l'occasion d'interroger cette catégorie du discours politique en explorant notamment les avantages et les contraintes qu'elle génère pour ses utilisateurs. Loin d'être un simple gadget publicitaire, les auteurs font de la proximité une valeur relative qui se donne à voir à travers toute une série de technologies et de professionnels de la participation. Mais en favorisant et légitimant les particularismes, la promotion de **la proximité révélerait surtout les difficultés du politique à agréger les intérêts sociaux et la dégradation des liens de connaissance** qui existaient entre les élites politiques et la population.

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
Site Internet :
www.strategie.gouv.fr

